

VILLE DE DRUMMONDVILLE



RÈGLEMENT NO RV22-5396 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE PAVAGE ET REMPLACEMENT DE PONCEAU SUR LE BOULEVARD ALLARD ET NÉCESSITANT UN EMPRUNT DE 2 556 000 \$ À CETTE FIN

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Travaux**

Le conseil décrète des travaux d'infrastructure notamment le pavage et le remplacement de ponceau ainsi que l'ensemble des travaux pertinents, tel qu'ils sont décrits à l'estimation produite en annexe B préparée par M. François Pothier, ingénieur, en date du 4 février 2022 laquelle fait partie intégrante du présent règlement.

Le coût total de ces travaux, des honoraires professionnels et des frais de financement est estimé à la somme de 2 556 000 \$, tel qu'il appert de l'estimation produite en annexe B.

2. **Emprunt**

Pour l'application du présent règlement, le conseil autorise une dépense n'excédant pas la somme de 2 556 000 \$. Pour payer cette dépense, le conseil décrète un emprunt jusqu'à concurrence d'une somme de 2 556 000 \$ remboursable sur une période de 10 ans.

3. **Affectation annuelle d'une portion des revenus généraux**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est affecté annuellement à cette fin, durant le terme de l'emprunt, une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

4. **Affectation à une autre dépense**

S'il advient que le coût de certaines dépenses décrétées par le présent règlement soit inférieur à l'estimation qui en a été faite, l'excédent peut être utilisé pour payer le coût de l'une ou l'autre des dépenses autorisées par ce règlement qui s'avérerait plus élevé que prévu.

5. Contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

6. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.


STÉPHANIE LACOSTE, mairesse


Me MÉLANIE OUELLET, greffière

Date d'entrée en vigueur :

3 juin 2022

Ville de Drummondville

Réfection de voirie - Boulevard Allard entre le chemin de l'aéroport et la route Caya

Dossier Pluritec : 20210430

Dossier Ville: DR22-PUB-032

Annexe B pour règlement d'emprunt RV22-5396 - 04 février 2022

Art.	Description	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Montant calculé
Travaux de pavage sur le boulevard Allard					
1.0	Organisation de chantier				
1.1	Installation de chantier	1	forfaitaire	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1.2	Maintien de la circulation et signalisation des travaux	1	forfaitaire	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Sous-total article 1.0					35 000,00 \$
Travaux de pavage sur le boulevard Allard entre le chemin de l'Aéroport la route Caya					
2.0	Travaux de voirie				
2.1	Travaux de resurfaçage (Chainage 0+000 à 2+600 & 4+600 à 5+385)				
2.1.1	Nettoyage de la section à paver	1	Forfait	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2.1.2	Traie de scie	232	m.l.	10,00 \$	2 320,00 \$
2.1.3	Excavation des accotements et disposition des sols (250 mm d'épais.)	1245	t	10,00 \$	12 450,00 \$
2.1.4	Pierre MG 20 pour structure d'accotement à paver (250 mm d'épais.)	2785	t	20,00 \$	55 700,00 \$
2.1.5	Planage de rive	90	m ²	10,00 \$	900,00 \$
2.1.6	Liant d'accrochage	26403	m ²	0,55 \$	14 521,65 \$
2.1.7	Enrobé bitumineux - Couche de correction EC-10, au taux de 61 kg/m ²	255	t	125,00 \$	31 875,00 \$
2.1.8	Enrobé bitumineux - Couche de surface ESG-10, au taux de 147 kg/m ² , incluant les accotements	3881	t	115,00 \$	446 315,00 \$
2.1.9	Véhicule de transfert des matériaux	4136	t	6,00 \$	24 816,00 \$
2.1.10	Recharge des accotements MG 20b, 60mm d'épaisseur et 0,3 m de large en moyenne	2106	m ²	5,50 \$	11 583,00 \$
Sous-total section 2.1					606 480,65 \$
2.2	Travaux de réhabilitation (Chainage 2+600 à 4+600)				
2.2.1	Traie de scie	168	m.l.	10,00 \$	1 680,00 \$
2.2.2	Enlèvement et disposition du pavage existant	12800	m ²	5,40 \$	69 120,00 \$
2.2.3	Excavation des accotements et disposition des sols (250 mm d'épais.)	735	t	10,00 \$	7 350,00 \$
2.2.4	Pierre MG 20 pour structure d'accotement à paver (250 mm d'épais.)	1645	t	20,00 \$	32 900,00 \$
2.2.5	Pierre de correction de la structure existante MG-20, incluant mise en place et la compaction	1500	t	29,50 \$	44 250,00 \$
2.2.6	Enrobé bitumineux en couche unique ESG-14, au taux de 184 kg/m ²	2870	t	120,00 \$	344 400,00 \$
2.2.7	Recharge des accotements en gravier MG-20b, 75mm d'épaisseur et 0,3m de large en moyenne	1200	m ²	5,50 \$	6 600,00 \$
Sous-total section 2.2					506 300,00 \$
Sous-total article 2.0					1 112 780,65 \$
3.0	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX				
3.1	Remplacement des ponceaux en TTOG par des ponceaux en PEHD, incluant la structure de chaussée, les murs parafoilles, les enrochements de protection cal. 100-200 mm et la membrane géotextile type V, terre végétale et ensemencement hydraulique				
	a) Ponceau au chainage 1+600, 600 mm dia.	17	m.l.	4 950,00 \$	84 150,00 \$
	b) Ponceau au chainage 1+731, 600 mm dia.	17	m.l.	4 950,00 \$	84 150,00 \$

	c) Ponceau au chainage 1+850, 600 mm dia	19	m.l.	4 950,00 \$	94 050,00 \$
	d) Ponceau au chainage 1+978, 750 mm dia	16	m.l.	5 250,00 \$	84 000,00 \$
	e) Ponceau au chainage 2+295, 600 mm dia	16	m.l.	4 950,00 \$	79 200,00 \$
	f) Ponceau au chainage 2+415, 600 mm dia et raccordement à un regard-puisard existant	16	m.l.	4 975,00 \$	79 600,00 \$
	g) Ponceau au chainage 2+568, 750 mm dia	18	m.l.	5 250,00 \$	94 500,00 \$
3.2	Réfection et protection des extrémités de ponceaux, enrochement cal. 100-200 mm incluant membrane géotextile de type V				
	a) Ponceau au chaînage 0+445	10	m ²	85,00 \$	850,00 \$
3.3	Remplacement d'une section à l'extrémité d'un ponceau, incluant la structure de chaussée, les murs parafeuilles, les enrochements de protection cal. 100-200 mm et la membrane géotextile type V, terre végétal, ensemencement hydraulique				
	a) Ponceau au chaînage 0+445, TTOG 900 mm dia.	3	m.l.	2 900,00 \$	8 700,00 \$
	b) Ponceau au chainage 2+317, TTOG 600 mm dia.	2	m.l.	2 100,00 \$	4 200,00 \$

Sous-total article 3.0

613 400,00 \$

4.0 TRAVAUX DIVERS

4.1 Marquage de chaussée

a) Ligne jaune pleine, 120 mm de largeur

5385,0

m.lin.

2,75 \$

14 808,75 \$

b) Ligne blanche pleine, 120 mm de largeur

10770,0

m.lin.

2,75 \$

29 617,50 \$

4.2 Remplacement de glissière de sécurité (chainage 1+230 à 1+260)

62

m.l.

215,00 \$

13 330,00 \$

4.3 Mesures de protection des cours d'eau et de l'environnement

1

forfaitaire

5 000,00 \$

5 000,00 \$

4.4 Réfection des entrées charretières

a) Pierre concassée MG 20, 70 mm d'épaisseur en moyenne

1100

m²

7,50 \$

8 250,00 \$

b) Enrobé bitumineux MUN-10,

1200

m²

40,00 \$

48 000,00 \$

c) Pavés imbriqués

200

m²

105,00 \$

21 000,00 \$

d) Ensemencement hydraulique H3 incluant terre végétale

350

m²

5,00 \$

1 750,00 \$

4.5 Gestion des sols contaminés, incluant chargement, transport et disposition des matériaux

a) Plage A-B

1225

T.M.

40,00 \$

49 000,00 \$

b) Plage B-C

126

T.M.

58,00 \$

7 308,00 \$

c) Plage > C

42

T.M.

105,00 \$

4 410,00 \$

Sous-total article 4.0

202 474,25 \$

RÉSUMÉ DES COÛTS DES TRAVAUX

Sous-total	1 963 654,90 \$
Imprévus de chantier (10%)	196 365,49 \$
Sous-total	2 160 020,39 \$
Taxes nettes (4,9875 %)	107 731,02 \$

TOTAL DES TRAVAUX 2 267 751,41 \$

FRAIS INCIDENTS

Frais incident (10%)	226 775,14 \$
Taxes nettes (4,9875 %)	11 310,41 \$

TOTAL DES FRAIS INCIDENTS 238 085,55 \$

Frais de financement (±2%) 50 163,04 \$

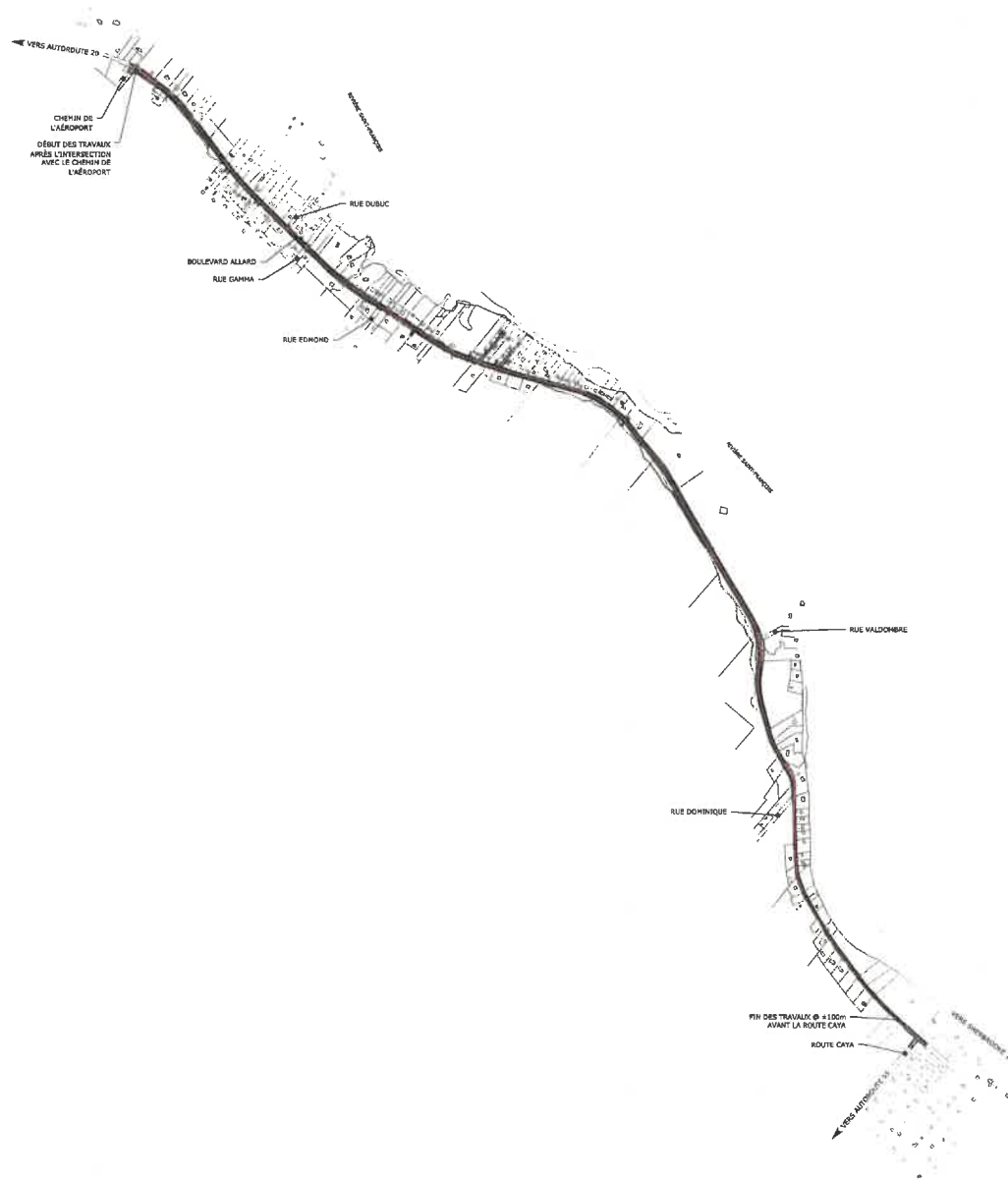
TOTAL DES COÛTS DU PROJET 2 556 000,00 \$

Préparé par:

François Pothier, ing.
François Pothier, ing. (OIQ #104398)

Date: 04-févr-22

11/05/2023 10:45:15 - le client a été informé par email le 11/05/2023 à 10:45:15 de la mise à jour de son dossier. Le client a accepté les conditions de vente. Le client a accepté les conditions de vente. Le client a accepté les conditions de vente.



EXISTANT	LÉGENDE	PROPOSÉ
	RÉSEAU D'ÉGOUT	
— P —	ÉGOUT PLUVIAL	
⊙	REGARD D'ÉGOUT PLUVIAL	
⊕	PUISSARD	
	RÉSEAU D'AQUEDUC	
— A —	AQUEDUC	
◇	POTEAU D'INCENDIE	
•	VANNE D'AQUEDUC	
⊕	PUSIS	
	OCCUPATION DU SOL	
[Bâtiment]	BÂTIMENT	
[Surface Pavée]	SURFACE PAVÉE	
[Surface Gravier]	SURFACE EN GRAVIER	
[Surface Pavé Lini]	SURFACE EN PAVÉ LINI	
[Grisés en Tôle, Poutre de Bois]	GRISÉS EN TÔLE, POUTRE DE BOIS	
[Lisère de PVC, Poutre de Bois]	LISÈRE DE PVC, POUTRE DE BOIS	
[Mur de Soutènement]	MUR DE SOUTÈNEMENT	
[Mars de Talus]	MARS DE TALUS	
[Haut de Talus]	HAUT DE TALUS	
[Limite de Bois]	LIMITE DE BOIS	
[Haie / Alignement d'Arbres]	HAIE / ALIGNEMENT D'ARBRES	
[Arbres (Composé/Feuillus)]	ARBRES (COMPOSÉ/FEUILLUS)	
[Arbuste]	ARBUSTE	
[Limite Lot]	LIMITE LOT	
[Clôture]	CLÔTURE	
[Clôture à Haies Brisées]	CLÔTURE À HAIES BRISÉES	
[Barrière]	BARRIÈRE	
[Centre Cours d'Eau]	CENTRE COURS D'EAU	
[Centre de Fosse]	CENTRE DE FOSSE	
[Ponceau]	PONCEAU	

SERVICES ET UTILITÉS PUBLIQUES	
⊙	POTEAU ÉLECTRIQUE/TELEPHONE
DIVERS	
[Zone Réhabilitation Chaussée]	ZONE RÉHABILITATION CHAUSSÉE
[Zone Resurfacement Chaussée]	ZONE RESURFACAGE CHAUSSÉE

PLAN D'ENSEMBLE
 NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

A	PLAN D'ENSEMBLE DES TRAVAUX	2022/02/01	PLP	FP
no	révision / émission	date	par	App.

Chargé de projet: François Pothier, Ing. Projeté par: François Pothier, Ing. Groupe techniques: Pierre-Luc PAIK, ing.	
Date: MARS 2023 Echelle: 1 : 10000 DAO Pothier: 210430A-CSD_V23.DWG	<input checked="" type="checkbox"/> Déjà no. <input checked="" type="checkbox"/> Prix ou feuille no. <input checked="" type="checkbox"/> Demandé sur feuille no.

PLURITEC
 Ingénieurs-conseils
 pluritec.qc.ca

Client: **DRUMMONDVILLE**
 Capitale du développement

Titre du projet: **RÉFECTION DE VOIRIE BOULEVARD ALLARD ENTRE LE CHEMIN DE L'AÉROPORT ET LA ROUTE CAYA**

Titre de la feuille: **ANNEXE A RÈGLEMENT D'EMPRUNT RV22-5396**

Propriétaire	Pluritec		
Projet:	DR22-PUB-032	Projet:	210430A
		Feuille:	C1 DE 1